



NOTE DE SERVICE

Destinataires : Membres du personnel, professeures et professeurs du campus de Moncton

Expéditeur : Edgar Robichaud
Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

Date : Le 2 juin 2020

Objet : Nouvelle étape pour la réintégration de vos milieux de travail

.....

Bonjour à toutes et à tous,

Au cours des dernières semaines, nous avons débuté la réintégration de certaines de nos activités critiques comme la recherche et l'entretien de nos édifices. Pour se faire, nous avons dû élaborer un cadre opérationnel réseau qui définit nos priorités institutionnelles ainsi que les conditions et les processus requis pour la réintégration des activités sur nos campus. Veuillez trouver, ci-joints, ce cadre opérationnel réseau ainsi qu'un guide d'information sur la réintégration aux milieux de travail.

La réintégration dans vos milieux de travail débutera donc sous peu et se fera de façon graduelle. Elle pourrait se prolonger jusqu'au début septembre ou même être suspendue ou renversée si la situation entourant la pandémie se détériore.

Nous nous affairons présentement à mettre en place tous les éléments pour vous permettre de retrouver votre espace de travail en toute sécurité. Les doyennes, doyens, directrices et directeurs devront élaborer un plan opérationnel en vue de votre retour sur le campus.

À compter du 8 juin, les doyennes et doyens, vice-doyennes et vice-doyens, auront accès à leur bureau. Cette étape viendra ensuite pour les membres du corps professoral le 15 juin.

C'est également à compter du 15 juin que les directrices et directeurs administratifs pourront accéder à leur espace de travail afin de préparer leur plan opérationnel pour la reprise des activités de leur service ou département.

La préparation des édifices pour vous accueillir sera terminée dans les prochaines semaines. Bien entendu, nous vous tiendrons au courant du déroulement de ce processus, particulièrement pour le personnel administratif et de soutien à l'enseignement, dans de prochaines communications aux membres du personnel.

Je tiens à réitérer que nous mettons tout en œuvre pour assurer le rétablissement des activités de la manière la plus harmonieuse possible sans vous faire revenir au bureau prématurément, tout en continuant de prioriser votre santé et votre sécurité.

Merci de votre engagement continu et prenez soin de vous !